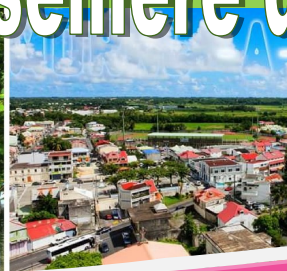
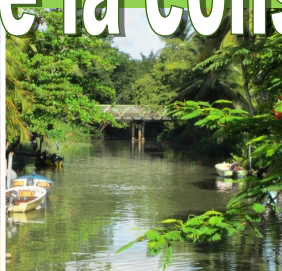


# Bilan de la conseillère départementale



## Faire ensemble l'avenir de notre territoire

**M/Chantale  
St-Sauveur** 0417

Voilà maintenant deux ans, vous m'avez accordé votre confiance en me mandatant pour vous représenter. A cette occasion, j'ai passé un contrat moral avec vous, celui d'œuvrer dans l'intérêt général de tous les mornaliens.

Arrivée au tiers du mandat que vous m'avez confié, il est tout à fait naturel de revenir vers vous pour vous rendre compte du travail effectué. J'ai souhaité que ce document soit le reflet le plus précis et le plus objectif de l'action menée au Conseil Départemental.

La gestion d'une collectivité est faite d'opportunités mais également d'imprévus pour lesquels il y a lieu de s'adapter.

Mon action s'est enrichie de vos observations, de vos réflexions, de vos ressentis que je percevais au cours de nos rencontres, réunions et des nombreuses manifestations auxquelles nous avons participé ensemble.

Notre ville, Morne-à-l'eau, est toujours en mouvement : vos souhaits et vos préoccupations en sont un moteur.

Je vous invite à lire ce bilan. Il est celui d'une équipe. Je remercie tous ceux qui y ont contribué, ne comptant, ni leur temps ni leur énergie.

De nombreux projets ont été menés à terme. D'autres sont en cours de réalisation. Certains sont en cours d'étude et verront le jour dans les années qui viennent.

Je continuerai, avec les mêmes priorités :

- aider ceux qui connaissent des difficultés
- favoriser la qualité de vie des mornaliens.

Que cette lecture attentive soit l'occasion pour vous de mieux connaître, de mieux aimer l'action départementale et de m'aider à faire ensemble l'avenir de notre canton.



### Sommaire :

- Faire ensemble l'avenir de notre territoire
- Notre contribution au développement durable
- Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- Schéma départemental de l'enfance, de la famille et de la jeunesse
- Plan Départ<sup>al</sup> d'Insertion
- Schéma pour l'autonomie des personnes âgées & handicapées
- Schéma Départ<sup>al</sup> de développement de la lecture publique

	2015	2016	Somme :
ACTIONS CULTURELLES	23 205,53	88 256,05	111 461,58
ACTIONS DE DEVELOPPEMENT		1 800,00	1 800,00
ACTIONS SCOLAIRES	81 669,98	71 107,87	152 777,85
AIDE A DOMICILE ASE	403 599,58	545 931,67	949 531,25
AIDES		3 000,00	3 000,00
AUTRES PRESTATIONS ENFANCE	540,00	150,00	690,00
AUTRES PRESTATIONS PERSONNES AGEES	1 280,00		1 280,00
CHARGES DE GESTION PERSONNES AGEES	2 407,79		2 407,79
HEBERGEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES	35 143,45	35 300,10	70 443,55
HEBERGEMENT PERSONNES AGEES	1 231 813,02	987 446,58	2 219 259,60
JEUNESSE		326,72	326,72
MAINTIEN A DOMICILE DES PERS HANDICAPEES	800 675,74	822 135,93	1 622 811,67
PLACEMENT AIDE SOCIALE ENFANCE	72 551,38	110 292,51	182 843,89
PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION	7 939,52	8 760,00	16 699,52
PROTECTION DE LA MERE ET DE L'ENFANT	4 335,00	7 240,00	11 575,00
PROTECTION MILIEUX NATURELS	32 361,20	4 676,50	37 037,70
SOUTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	1 842 207,33	1 687 900,32	3 530 107,65
SPORTS	46 235,72	114 754,73	160 990,45
TRANSPORTS SCOLAIRES	646 790,07	341 542,51	988 332,58
<b>Somme :</b>	<b>5 232 755,31</b>	<b>4 830 621,49</b>	<b>10 063 376,8</b>

## Notre contribution au développement durable

### La lutte contre le changement climatique

Pour la Collectivité départementale l'enjeu du changement climatique est capital et constitue l'un des plus grands défis de notre siècle. C'est ce qui conduit le Département à bâtir son projet territorial de développement durable au travers d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), en cours d'élaboration.

### La préservation de la biodiversité

Le Département reste particulièrement impliqué pour assurer la préservation et la valorisation des milieux naturels autour de trois axes :

- Protéger et valoriser le patrimoine naturel
- Valoriser le patrimoine foncier
- Optimiser la gestion de l'eau

### La cohésion sociale

Le Département pilote de nombreuses actions à Morne-à-Peau ayant toutes pour point commun de garantir la cohésion entre les générations, et les différentes catégories sociales :

- Garantir le déplacement de tous
- Œuvrer à l'inclusion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA



- Encourager la réussite scolaire

### L'épanouissement de tous les guadeloupéens

Les politiques départementales s'attachent à permettre l'épanouissement de tous, sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures. Tout au long de la vie, le Conseil Départemental accompagne les mornaliens pour un développement harmonieux du territoire, quel que soit le milieu urbain et rural, travailleurs et demandeurs d'emplois pour un meilleur vivre ensemble.

- En protégeant la famille et l'enfance
- En accompagnant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap
- En assurant la réussite éducative
- En développant la pratique du sport
- En promouvant la dimen-

sion culturelle et patrimoniale du territoire

### Les modes de production et de consommation responsables

Orienter nos modes de production et de consommation vers une économie plus sobre et responsable est un enjeu majeur pour le Département. A travers ses politiques, la collectivité souhaite encourager le « produire durable » afin d'agir tout au long du cycle de vie des produits et en adoptant des procédés de production moins énergivores et plus respectueux de l'environnement.

- Développer la prévention et optimiser la gestion des déchets non dangereux
- Soutenir une agriculture durable
- Structurer et accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Accompagner les collègues et les associations dans leurs projets de développement durable
- Piloter la lutte contre le gaspillage alimentaire

### Les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques

Pour une gouvernance territoriale axée sur les principes de

développement durable, cinq éléments sont nécessaires : l'organisation du pilotage, la transversalité, la participation de tous, l'amélioration continue et l'évaluation partagée. Le Département tente de conjuguer ces critères pour déployer ses politiques, programmes ou actions.

### Les orientations stratégiques pour l'avenir

Les choix et les priorités fixés reposent sur :

- la réalisation des engagements pris dans le domaine de l'alimentation en eau potable, un programme d'entretien et de modernisation du réseau routier départemental ;
- la poursuite des travaux d'entretien et de maintenance des ports ;
- l'éducation notamment avec les travaux de confortement parasismiques des collèges ;
- la construction et la réhabilitation de bâtiments concourant à la valorisation de notre patrimoine bâti à caractère culturel ou historique ;
- la préservation de notre environnement.

## Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée



Les activités sportives de pleine nature, notamment la randonnée, sont en plein essor. En effet, elles allient la découverte de l'environnement à la pratique d'une activité physique. Les sentiers de randonnées dits « traces » constituent également un des supports majeurs de notre

attractivité éco-touristique et des activités économiques liées.

Aussi, il nous appartient de conserver et valoriser ce patrimoine au travers du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). C'est ainsi qu'en décembre dernier a été voté un programme d'intervention

concernant le sentier littoral de Vieux-bourg, l'ilet Macou et la trace des sources pour la période 2017/2019.



## Schéma de l'enfance, de la famille et de la jeunesse

**L**e 12 Juin 2015, le Conseil Départemental a procédé au lancement du schéma départemental de l'enfance de la famille et de la jeunesse 2015-2019. Celui-ci vise à :

- Prévenir les difficultés éducatives auxquelles peuvent être confrontés les parents dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives.
- Accompagner les familles
- Assurer, selon leurs besoins une prise en charge partielle ou totale des mineurs

### La charte

Dans le cadre de ce schéma, une charte a été mise en place, par les acteurs de la préven-

tion, dont découle le plan d'actions qui suit :

- Restaurer la citoyenneté
- Soutenir la parentalité en crise et prévenir les violences intrafamiliales
- Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
- Impulser et soutenir les bonnes pratiques éducatives et sociales en milieu professionnel
- Evaluer les actions de prévention de la délinquance juvénile.

### Conseil Intercommunal de Sécurité et de Préven-

### tion de la Délinquance

En septembre dernier, notre conseil municipal a voté le principe de création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CSIPD) sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) et m'a désignée comme deux autres collègues pour représenter la ville. J'en suis très honorée car je suis convaincue que la police, la gendarmerie ainsi que l'ensemble des services de l'État engagés pour la sécurité ne peuvent pas tout résoudre. La lutte contre la délinquance et la violence doit mobiliser l'en-



semble des forces vives du territoire. Élus, associations, citoyens, nous devons tous travailler en synergie. C'est précisément ce que propose le CSIPD.

### Les Assises de la famille

Consciente de la place centrale qu'occupe la famille, la Présidente du Conseil Départemental a pris l'initiative de proposer aux partenaires institutionnels et associatifs en octobre 2016, l'organisation d'assises, véritable démarche d'interrogation et de concertation citoyenne.

## Programme départemental d'insertion 2016/2017

**L**es actions conduites dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI) s'appuient sur la mobilisation des dispositifs territoriaux mutualisés dans le champ de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique, de la politique de la ville, du logement et des politiques d'accompagnement des plus jeunes.

Le Département entend mobiliser et coordonner l'ensemble des

acteurs socio-économiques du territoire qui agissent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA.



Ce renforcement des partenariats est finalisé en 2016 dans le Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI). Six objectifs stratégiques ont été déterminés pour les années 2016/2017 :

- Sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Soutenir l'action sociale de proximité en faveur des jeunes.
- Renforcer les accompa-

gnements spécifiques pour lever les freins périphériques à l'accès et au retour à l'emploi.

- Soutenir les dispositifs de remobilisation et d'insertion.
- Structurer, animer et coordonner le secteur de l'inclusion et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans les territoires.
- Soutenir l'insertion par le logement.

## Schéma départemental pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap 2016-2020

**L**e cadre législatif dans lequel s'inscrit la politique autonomie met désormais l'accent sur un accompagnement global et individualisé de la personne, faisant écho au respect de son projet de vie, sur une prise en charge de qualité par des équipes pluridisciplinaires ou encore sur le développement d'une offre

accrue de services à destination des personnes souhaitant rester à leur domicile.



Ces évolutions appellent aujourd'hui une adaptation des modes d'accompagnement et des pratiques, mais également un renforcement de la coordination entre acteurs.

Ce qui implique le renforcement des liens avec le champ sanitaire afin de trouver des relais et faciliter l'accès à l'offre de soins, le développement des passerelles entre établissements et services médico-sociaux afin de fluidifier le parcours des personnes et prendre en compte l'évolution de leurs besoins.

- Prévenir la perte d'autonomie et coordonner les interventions
- Favoriser l'accès à la vie sociale
- Accompagner au domicile et soulager les proches aidants
- Communiquer, sensibiliser, accueillir
- Adapter et diversifier l'offre médico-sociale



## Schéma départemental de développement de la lecture publique 2015/2018

**L**a lecture publique s'inscrit dans le champ des politiques et de l'action publique et pas seulement dans celui de la politique culturelle. Le département œuvre au développement des bibliothèques et apporte ainsi son appui, de manière diversifiée, à des collectivités qui ne bénéficieraient sans cet apport d'aucun service de lecture, ou d'un service de bien moindre qualité. Le rôle des Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP) est donc d'autant plus capital que la bibliothèque / médiathèque

demeure l'équipement culturel de base, souvent le seul en territoire rural.

### Structurer le réseau

Restructurer le réseau de bibliothèques pour qu'elles constituent le socle du développement de la lecture publique et permettent l'accès à tous à des ressources diversifiées et une offre de services élargie.

### Positionner les bibliothèques comme outils et acteurs des politiques et de l'action publique

Renforcer l'importance et le rôle des bibliothèques en tant qu'outils des politiques et de l'action publique et en tant qu'acteurs culturels au service du citoyen. Croiser les compétences des collectivi-

tés et les missions des bibliothèques pour développer la mise en place d'actions concertées.

### Garantir un service public de qualité par le recrutement de personnels qualifiés et la formation tout au long de la vie

Mettre à niveau les bibliothèques du département en les dotant de moyens en personnels qualifiés indispensables au développement et à la dynamisation de la lecture publique sur le territoire. Accompagner les bibliothèques publiques de Guadeloupe pour la formation des personnels.

### Inscrire les bibliothèques comme acteurs de l'intégration dans la

### société numérique, acteurs de l'innovation

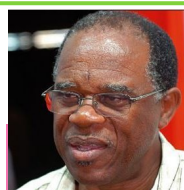
Favoriser l'acculturation numérique et réduire les inégalités dans ce domaine.

### Renforcer et structurer les partenariats avec les différents acteurs

Permettre une meilleure pénétration des pratiques de lecture au sein de la population

### Communiquer pour la valorisation et le rayonnement du Schéma et des bibliothèques

Communiquer sur le schéma et les missions des bibliothèques, sur les réalisations effectives dans le cadre du Schéma.



## In memoriam

"Déjà 1 an..."

**C**e mardi 5/04/2016 est désormais inscrit dans ma mémoire comme un jour de profonde tristesse à l'annonce de ton décès.

Mais, il est aussi inscrit comme Le jour d'une prise de conscience, celle d'une grande Responsabilité, d'une Absence désormais bien Présente.

*Mon professeur n'est plus, Mon enseignant est parti.*  
Continuer, poursuivre, œuvrer,...

- Continuer l'œuvre : la traduction dans la vie de l'ensemble de nos citoyens du CONTRAT MORNALIEN. Quelques mois plus tôt, nous fêtons la Saint-André sur le thème "Mornaliens, Ensemble"
- Poursuivre la construction de notre ville NOUVELLE et DURABLE, pour le présent et les générations futures
- Œuvrer pour la CAUSE MORNALIENNE, ... Militantisme, Engagement, Conviction, Paix, Réconciliation, Respect, Loyauté, Intégrité ... Ces mots ont constitué les bases de ton enseignement à mon égard.

Pour toi, la politique était « une chose, une activité, une science sociale dont les peuples ont besoin pour organiser la vie en société. Les relations humaines vraies et sincères sont autre chose. Ce sont les rapports qui s'établissent entre les êtres, indépendamment de leurs choix politiques...".

## Permanences

La proximité ne doit pas être un vain mot. C'est pourquoi, je tiens une permanence afin de vous permettre de me rencontrer facilement. Cela peut être l'occasion de me faire part de difficultés personnelles, de problèmes concernant votre quartier ou encore de demandes une aide pour votre association. Je n'ai pas la prétention d'avoir réponse à tout mais je cherche toujours à aider, soutenir et conseiller chacun d'entre vous du mieux possible.

Permanences : le jeudi de 15h00 à 17h00 en mairie  
Tél. : 0690 14 53 86 - Mail : msaintsauveur30@gmail.com

## Mes Missions

### Je représente le Département dans les instances suivantes :

- Conseil de surveillance du CHU P-à-P/Abymes
- Conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Conseil de l'Education Nationale
- Conseil d'Administration du collège Charles de Gaulle de M-à-L

### Au niveau communal et intercommunal :

- Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Affaires sanitaires et sociales, famille, logement et cohésion sociale
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

### Au niveau départemental (commissions) :

- Enfance et famille
- Affaires foncières
- Développement culturel et Patrimoine
- Environnement, énergie et risques majeurs

